



CONSULADO GENERAL DE LA REPÚBLICA DOMINICANA  
PARIS-FRANCIA

**VISA D’AFFAIRES MULTIPLE**  
**ET**  
**VISA D’AFFAIRES SIMPLE**  
**NS/NM**

Le visa d'affaires est délivré pour affaires simple (NS), professionnelles ou commerciales. Décerné pendant soixante (60) jours et peut être renouvelé automatiquement à sa demande dans un délai de 60 jours de fonctionnement, sans l'autorisation expresse du Ministère des Affaires Etrangères. Si la personne a besoin de voyager dans le pays fréquemment, elle peut obtenir un visa d'affaires multiple (NM), avec entrées multiples valables pour une année. **(Celle-ci ne vous permet pas de rester dans le pays plus de 60 jours consécutifs).**

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

- 1) Formulaire No.509 dûment remplis, daté et signé en lettre lisible.
- 2) Une(1) photo pour visa, en couleurs sur fond blanc.
- 3) Passeport original avec une validité de 6 mois minimum après la date de retour, et photocopie.
- 4) **Photocopie couleur** de l'ordre de mission ou convocations précisant le nom et l'adresse par la Société en République Dominicaine.
- 5) **Photocopie couleur de la carte d'identité (CNI)**, ou photocopie lisible de carte de séjour, si vous résidez dans un autre pays. **OBLIGATOIREMENT.**
- 6) **Photocopie couleur du casier judiciaire** (daté de moins de 12 mois de la demande), délivré par les autorités compétentes des pays qui ont résidé au cours des cinq dernières années. Apostille a la « Cour d'appel » - APOSTILLE DE LA HAYE. (Palais de la Justice).
- 7) **Certificat Médical original et photocopie couleur** ou il est déclarée un diagnostic de l'état général de santé du demandeur et en indiquant si celui-ci souffre d'un certain type de maladie. Il devra être envoyé par les autorités de santé correspondantes du dernier pays où a été domicilié l'intéressé, **Légalisé auprès de «L'ordre de Médecin ».**
- 8) Photocopie couleur de la réservation de vol.
- 9) **La Lettre de Mission de la Société en France** celle-ci doit être adressée au Consul, qui contiendra le nom du bénéficiaire, nationalité, lieu de résidence, l'activité à laquelle se consacre, moyens financiers/ salaire, la durée du séjour
- 10) **La Lettre de mission de la société en République Dominicaine**

**PRIX**

- Visa des affaires avec entrées multiples : 250.00 euros, en espèces.
- Visa des affaires avec une entrée : 200,00 euros, en espèces.
- La traduction : 50.00 euros / Page (si applique).
- Police d'assurance - GMI: 150.00 euros
- Police d'assurance - GMI pour chaque dépendance: 30.00 euros/ persona. (si apique).



**CONSULADO GENERAL DE LA REPÚBLICA DOMINICANA  
PARIS-FRANCIA**

**Si vous envoyez les documents par courrier postale:** veuillez nous faire parvenir le passeport et les copies couleurs de documents, formulaire #509 remplis et signer, la confirmation du virement par transfert bancaire en recommandé avec accusé de réception.

**NOUS N'ACCEPTONS PAS LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE.  
LE COÛT DU VISA N'EST PAS REMBOURSÉ EN CAS DE REJET.**

Le délai d'obtention du visa est de 10 à 15 jours ouvrables suivant la date de dépôt.

Pour toute information complémentaire, nous sommes à votre disposition de lundi à vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 16h et par courriel : [secretariat@consuldompar.fr](mailto:secretariat@consuldompar.fr)